Projet de délibération Adhésion au service « Paies à Façon »

Dans le cadre de ses missions optionnelles, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados propose d'assurer la gestion des paies pour les communes et établissements publics du Calvados.

Dans le cadre de la prestation, le CdG14 assure :

- o L'élaboration des bulletins de paie et des bulletins d'indemnité des élus,
- o La collecte des taux d'imposition du prélèvement à la source,
- o La réalisation des états des charges,
- o La mise à disposition du fichier HOPAYRA
- o L'envoi de la DSN
- o Le calcul, le cas échéant, des rappels de traitement

Pour ce faire, une convention d'adhésion au service est proposée aux collectivités et établissement publics qui le souhaitent en application des dispositions de l'article L.452-40 du Code Général de la fonction publique.

Considérant que la commune (ou établissement public) de
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le projet de convention ;
Après en avoir délibéré ;
Le Conseil municipal

APPROUVE les termes de la convention d'adhésion au service « PAIES A FAÇON », ciannexée.

AUTORISE Madame/Monsieur le Maire (ou Président) à signer la convention.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la collectivité

